

**Nathalie Oberweis**

**Députée**

Luxembourg, le 8 avril 2022

## **Concerne: Question parlementaire relative aux statistiques policières pour l'année 2021**

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je voudrais poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de la Sécurité intérieure.

Le 7 avril 2022, la Police a présenté, en présence du Ministre de la Sécurité intérieure, les statistiques policières pour l'année 2021. Sur le site du gouvernement, il est mentionné que « *(l)es statistiques policières visent à relever l'évolution des tendances tout en fournissant des explications quant à la signification et à l'interprétation de ces données.* »

Le document « *CHIFFRES DE LA DÉLINQUANCE EN 2021* » se concentre sur cinq parties, à savoir « *Infractions contre les biens* », « *Infractions contre les personnes* », « *Le groupe d'infractions Divers* », « *Evolution des cambriolages en 2021* » et « *La lutte contre les stupéfiants* ».

En fait, le « *Service de police judiciaire (SPJ)* » comprend cinq départements, dont l'un est le département « *Criminalité économique et financière* ».

Néanmoins, il semble que le document susmentionné ne contienne pas de véritables informations et chiffres sur le travail de ce département.

Dans ce contexte, je voudrais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de la Sécurité intérieure :

- 1) Pourquoi le document « *CHIFFRES DE LA DÉLINQUANCE EN 2021* » ne fournit-il pas d'informations détaillées sur le travail du département « *Criminalité économique et financière* » ?
- 2) Existe-t-il un rapport annuel actualisé contenant des chiffres récents sur les activités du département « *Criminalité économique et financière* » du « *Service de police judiciaire (SPJ)* » ?
- 3) Combien de dossiers détectés par le département « *Criminalité économique et financière* » ont été portés à la connaissance du parquet en 2021 ?

L'accord de coalition souligne que « *(l)e travail de la Police grand-ducale s'articule autour d'un axe préventif et d'un axe répressif, les deux étant complémentaires et nécessaires pour assurer le respect de la loi et garantir l'État de droit* », et dans le chapitre « *La lutte contre les stupéfiants* », le rapport « *CHIFFRES DE LA DÉLINQUANCE EN 2021* » contient par exemple des informations sur les « *(p)lusieurs modes d'action pour orchestrer la lutte antistupéfiants* ».

4) Est-ce qu'il existe également un ou plusieurs modes d'action pour orchestrer la lutte contre la criminalité économique et financière et, dans l'affirmative, pouvez-vous me donner des chiffres et des informations précis ainsi qu'une analyse de l'impact des moyens utilisés dans ce domaine ?

Avec mes salutations respectueuses,

Nathalie Oberweis

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, fluid strokes that form a cursive representation of the name 'Nathalie Oberweis'.

Députée